

Le DESS
« Transports Urbains
et Régionaux de Personnes »

Novembre 2001

Un DESS très ciblé

Ce DESS, créé en 1992, est l'une des rares formations spécialisées dans le domaine des transports publics en France. Mis en place par la Faculté de Sciences Economiques et de Gestion de l'Université Lumière Lyon 2, et l'Ecole Nationale des Travaux Publics à Vaulx-en-Velin, il accueille chaque année une vingtaine d'étudiants titulaires d'une maîtrise de sciences économiques ou élève ingénieur en 3^{ème} année de l'ENTPE, mais également des titulaires d'autres diplômes (notamment maîtrises d'aménagement) et un ou deux candidats en formation continue.

Soutenue par de nombreux organismes professionnels (dont le GART, l'UTP et les grands groupes de transports), qui participent à son Conseil de Perfectionnement, la formation comporte environ 450h de cours et un stage obligatoire de plus de 3 mois dans un organisme du secteur (autorité organisatrice, entreprise de transport ou bureau d'études, en France comme à l'étranger). Articulant des enseignements théoriques et de nombreuses interventions de professionnels du secteur, trois modules de cours sont proposés :

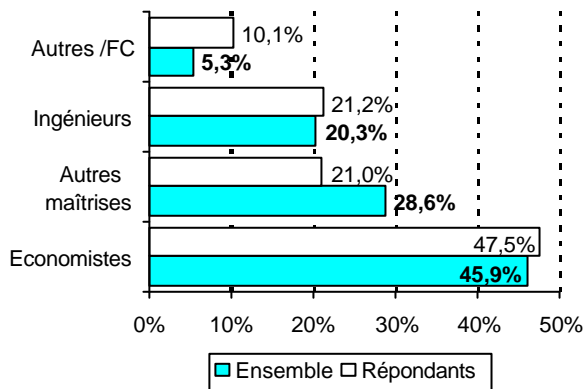
- analyse de la demande de transport : conception des enquêtes, analyse de données, prévision de la demande, marketing
- organisation et gestion de l'offre : conception des réseaux et systèmes de transport, méthodes d'exploitation des réseaux, gestion des ressources humaines, gestion des réseaux, techniques d'exploitation du trafic.
- politiques de déplacements : déplacements urbains, transports régionaux, financement et tarification, évaluation socio-économique, aspects juridiques.

Un cours de langue (40h) complète ce dispositif.

Au cours de l'année, les étudiants sont amenés par petits groupes à travailler sur :

- la réalisation d'une enquête commanditée par un organisme,
- l'étude de la desserte d'un secteur de l'agglomération lyonnaise (demande, offre, évaluation),
- diverses études de cas dans chaque cours.

A l'occasion de l'entrée de la 10^{ème} promotion, une « enquête carrière » a été réalisée pour la seconde fois, pendant l'été 2001 auprès des huit premières promotions du DESS, soit 132 diplômés. 99 questionnaires exploitables ont été retournés, soit un taux de réponse de 75 %.



Ce numéro spécial des Nouvelles du LET nous donne l'occasion d'en présenter les principaux résultats.

Patrick BONNEL
enseignant chercheur à l'ENTPE

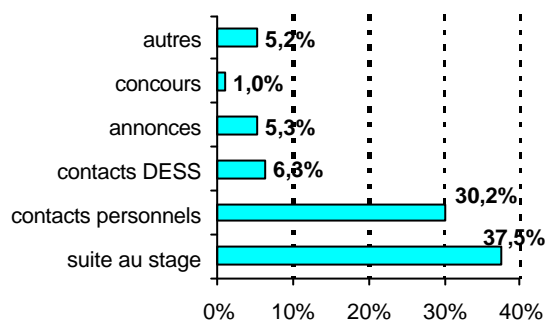
Bruno FAIVRE D'ARCIER,
professeur à l'Université Lumière Lyon 2

Des carrières professionnelles riches et diversifiées

La recherche du premier emploi

La voie principale est le **prolongement du stage** obligatoire en CDD. Cette première expérience professionnelle est souvent une sorte période d'essai avant intégration.

Vient ensuite le **démarchage personnel** des étudiants, qui contactent directement les organismes dans lesquels ils souhaitent travailler. La bonne santé du secteur semble offrir beaucoup d'opportunités, et sans doute la qualification du DESS rend la demande attractive pour les futurs employeurs.



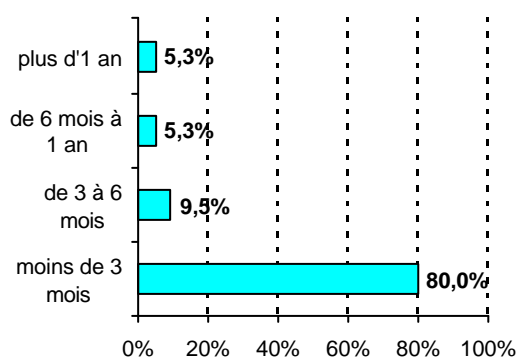
La troisième voie résulte aussi de la formation : ce sont les contacts établis par le biais du DESS, soit lors des interventions de professionnels, soit par le biais de la diffusion des offres que l'équipe pédagogique reçoit de la part d'organismes à la recherche de collaborateurs.

Le recrutement direct par réponses à des annonces extérieures ou par le biais de concours reste donc marginal.

La durée de recherche du premier emploi :

Plus de 80% des diplômés ont trouvé un premier emploi moins de 3 mois après la fin de leurs études. Dans la plupart des cas, il s'agit de CDD à durée assez courte (y compris les prolongements de stage). Près de 90 % ont abouti dans leurs démarches au bout de 6 mois, et seuls 5 % des diplômés ont du rechercher un emploi sur plus de 12 mois.

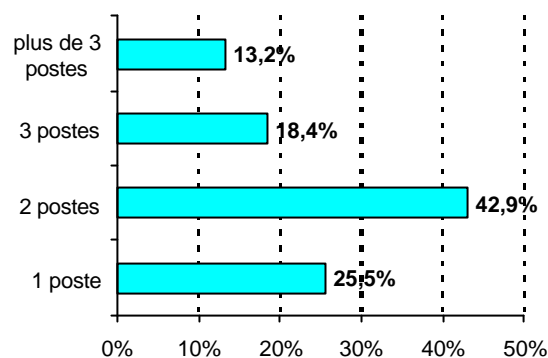
Un temps de recherche très court



L'évolution des fonctions occupées

En l'attente d'une étude plus détaillée des trajectoires, une première indication peut être fournie au travers du nombre de postes fonctionnels occupés (au sein du même organisme, ou par changement d'organisme). Cette mobilité est assez élevée : seul un quart des diplômés n'a pas encore changé de poste, et plus de 30 % ont déjà changé de fonction plus d'une fois.

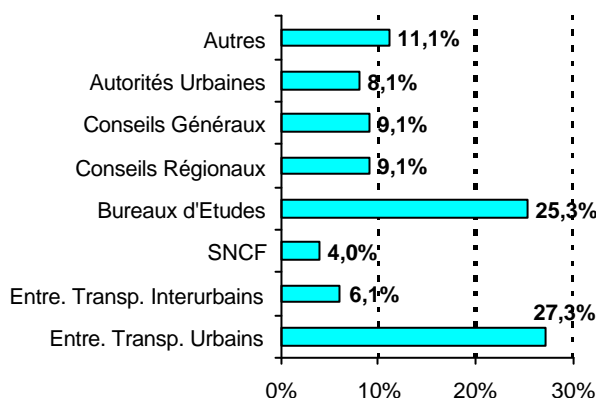
Une mobilité fonctionnelle importante



Notons également que, à la question « envisagez-vous de changer d'emploi prochainement ? », près de 38 % répondent « oui ».

Les organismes employeurs en 2001

Précisons qu'à la date de l'enquête 92% des diplômés ont une activité professionnelle. Celle-ci s'opère dans différents organismes :



Les **entreprises de transports publics** constituent le principal employeur à la date de l'enquête, avec 37,4 % des diplômés ayant répondu à l'enquête. Parmi celles-ci, ce sont les entreprises urbaines (27,3 %) qui dominent, tandis que désormais la SNCF, recruteur récent, fait presque jeu égal avec les entreprises interurbaines.

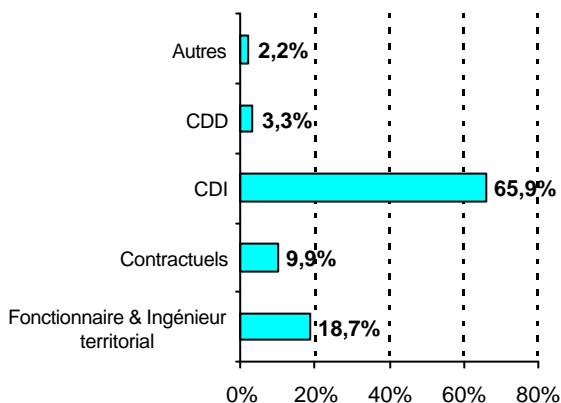
Le second secteur important est celui des **Autorités Organisatrices** (26,3 %), dans lequel on notera une évolution de la répartition : les Conseils Généraux, qui ont beaucoup recruté dans les premières promotions sont désormais fortement concurrencés par les Conseils Régionaux, avec la réforme du transport ferroviaire. Si les Autorités Urbaines sont toujours présentes, il faut noter que c'est souvent le cas de regroupement de communes de petites agglomérations.

Le troisième secteur est celui des **bureaux d'études spécialisés** dans le transport (25,3 %) comme SEMALY, MVA, MTI Conseil, EFFIA Voyageurs et même quelques bureaux d'études étrangers. Ce domaine d'activité semble également prendre une importance croissante au cours des dernières années.

11% des diplômés ont un emploi hors du secteur des transports publics : il s'agit d'emplois dans le secteur privé ou public, en France et à l'étranger.

Le statut des diplômés

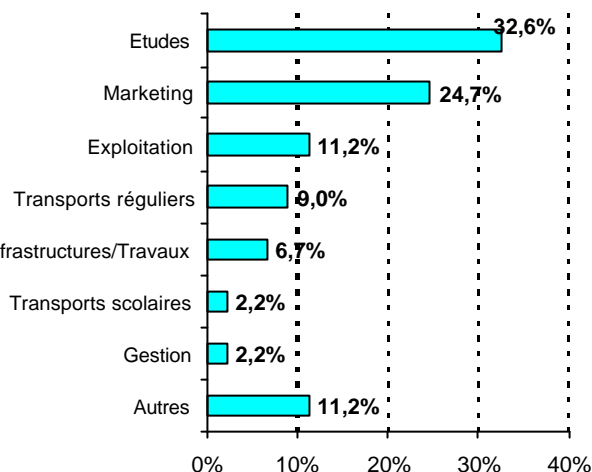
En lien avec le type d'organismes employeur, plus des trois quarts des diplômés (75,6%) ont le **statut de cadre**, même si globalement seuls un bon tiers (37,8%) déclarent encadrer effectivement du personnel dans leur fonction.



La situation la plus largement répandue est celle des contrats à durée indéterminée (2/3 des cas). Le statut public (ingénieur territorial ou fonctionnaire 18,7 Viennent ensuite les situations de contractuels dans les AO et des CDD à courte durée (surtout des premiers emplois).

Les principaux domaines d'activité

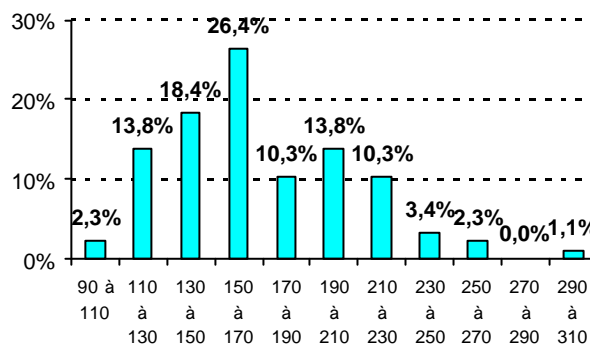
Deux domaines particuliers concentrent plus de la moitié des diplômés : il s'agit du secteur des **études de transport** (32,6%) et du **marketing** (24,7%). Viennent ensuite l'exploitation des services de transport (11,2 %) et la gestion de l'offre (transports réguliers (9 %).



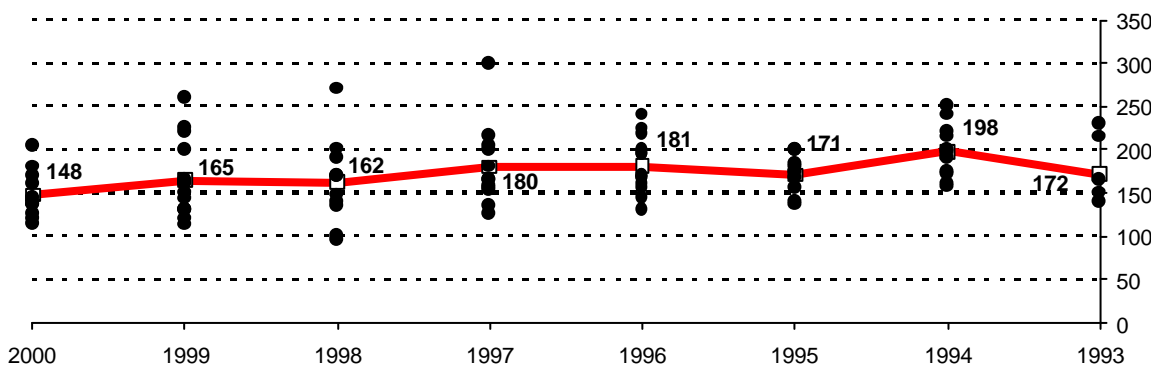
Des rémunérations représentatives de la compétence acquise

Le premier enseignement de cette enquête est de montrer la forte dispersion du niveau de rémunération nette annuelle, exprimée ici en KF.

La rémunération varie de 96 KF à 300 KF, avec une moyenne s'établissant à **173 KF**, une médiane de 167 KF, la modalité la plus fréquente correspondant à la tranche 150-170 KF. Cette rémunération dépend bien sûr de l'organisme employeur, des fonctions occupées et de l'ancienneté d'obtention du diplôme.



Evolution des rémunérations selon l'ancienneté de diplôme (en KF net annuel)



A l'exception de la première promotion du DESS (traditionnellement moins « reconnue » par le milieu professionnel à l'embauche), la progression du salaire moyen varie de 148 KF pour la promotion 2000 à 198 KF pour 1994.

Variation du salaire selon l'organisme employeur

Dans les entreprises de Transports Urbains, les salaires de départ semblent relativement bas (premiers CDD), mais la progression (y compris les changements de postes fonctionnels) est la plus forte et la plus régulière. Dans les entreprises de transports interurbains (routier et ferroviaire), la dispersion des valeurs est importante : la progression semble plus faible qu'en urbain, mais les premiers recrutements se font à des niveaux plus élevés.

Pour les bureaux d'études, la dispersion des rémunérations est la plus forte et traduit des situations professionnelles sans doute très diverses (du grand bureau d'études de dimension internationale – voire à l'étranger – au petit bureau d'études en province). La rémunération du premier emploi semble supérieure à celle des entreprises de transport.

Les Autorités Organisatrices de Transport, structures publiques, donnent lieu à un profil assez spécifique. Si la rémunération au cours des premières années est supérieure à celle des entreprises, cela tient sans doute au statut de contractuel. L'intégration dans la fonction publique territoriale semble conduire à une segmentation en deux profils, probablement liée à la fonction occupée (direction de service versus chargé d'études).

- 88 % des diplômés estiment que la qualification apportée par le DESS est désormais bien reconnue par le monde professionnel dans lequel ils évoluent
- 90 % estiment que l'enseignement dispensé répond à leurs besoins professionnels
- 87 % estiment, qu'avec le recul, le rythme de travail au cours de la formation est satisfaisant
- 48% sont membres de TRANS'PERS, association des anciens diplômés (<http://www.desstulp.fr.fm>)

Pour plus d'informations sur le DESS, contactez :



Secrétariat du 3^{ème} Cycle - Université Lumière Lyon 2
Faculté de Sciences Economiques et de Gestion
16 Quai Claude Bernard
69365 - LYON CEDEX 7
Tél : +33 (0)4 78 69 71 69
Fax : +33 (0)4 78 69 71 66



Laboratoire d'Economie des Transports
Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat
Rue Maurice Audin
69518 VAULX-EN-VELIN CEDEX, France
Tél : +33 (0)4 72 04 70 46
Fax : 33 (0)4 72 04 70 92

Laboratoire d'Economie des Transports
Institut des Sciences de l'Homme
14 Avenue Berthelot
69363 - LYON CEDEX 3
Tél : +33 (0)4 72 72 64 03
Fax : +33(0)4 72 72 64 48

Sur Internet :

<http://www.univ-lyon2.fr>

<http://www.ish-lyon.cnrs.fr/let>

<http://www.entpe.fr>

Par mail :

Christine.piegay@univ-lyon2.fr

Bruno.Faivre-dArcier@let.ish-lyon.cnrs.fr

Patrick.Bonnel@entpe.fr

Comité de rédaction des Nouvelles du LET :
O. KLEIN, P. POCHE, J.L. ROUTHIER
Les Nouvelles du LET sont sur le web :
<http://www.ish-lyon.cnrs.fr/let>
